

Paroisse de Ploudiry

PROCÈS VERBAL DE VISITE

Archidiaconé de *Lorient* DE LA PAROISSE DE

L'AN mil sept cent soixante-quatorze le 19 du mois de mai
Nous *1 prêtre, év. l. de Lorient*

Seigneur *marquis de Klorer*

Nous sommes transportés en l'Eglise *Paroissiale* de *penveran*
Patron Notre Dame de penveran pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du *de Ploudiry* du mois d *juin* de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Justice Royale *Lorient*

Nous avons visité

Le Tabernacle, *en l'Etat*

Décimateurs *au Recteur*

Le Saint Ciboire, *en l'Etat*

Le grand Autel, *en l'Etat*

Adresse des Lettres *Lorient*

Les Fonts Baptismaux, *en l'Etat*

Les Vases des Saintes Huiles, *en l'Etat*

Nombre des Communians *500*

Les Autels, *en l'Etat*

Les Confessionnaux, *en l'Etat*

Recteur *au Recteur*

La Chaise, *en l'Etat*

Curé *au Curé*

La Charpente & Couverture de l'Eglise, *en l'Etat*

Prêtres *au Prêtre*

Les Murs, *en l'Etat*

Suite des Prêtres

Les Vitres; *en chat*

ord.

Les Images & Tableaux; *il manque une image de St Jean aux fonts*

plusieurs images antiques, il faut recommander le canal de la piscine et indiquer spécialement celle du baptême de saint Jean de St Sébastien et afin que les eaux malfaisantes

Les Bancs; *en chat*

il y en a plusieurs autres pour nos chaises

Marguilliers ou Trésoriers
sortis de Charge qui n'ont
pas rendu leurs Comptes

Le Cimetière; *en chat*

ils ont tous rendu leur compte

La Sacristie; *en chat*

Les Vases sacrés; *en chat*

Marguilliers en Charge

Les Ornaments; *en chat*

marqués sur la liste

Le Linge; *en chat*

Chapelles fondées en titre
de Bénéfices

Les Livres; *en chat*

Titulaires desd. Chapelles

Les Registres de Baptême; *en chat*

Patron

Le Tableau des Fondations; *en chat*

Revenu

Charges desdites Chapelles,
& si elles sont acquittées,
Nem

Chapelles Domestiques.
Null

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les Comptes du Revenu temporel de ladite Église, par l'examen duquel il nous a paru qu'elle jouit de

de Revenu fixe, ci.....	2400 th 1.	f.	d.
sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de..	2000 th 1.	f.	d.

Déduction faite desdites sommes, reste

400th

Le Compte dudit Trésor, *en chat*

Argent comptant restant audit Trésor. *2400th*

Les Titres & Papiers du Trésor, *en chat*

Inventaire des Titres & Papiers, *en chat*

Coffre à trois clefs, *en chat*

Confrairies, *maintenant abolies*

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an ci-dessus, & avons signé. *+ Jean Prunier, Sec. de l'Église*